

Dannemarie Conseil municipal École le samedi matin : le maire fait la leçon...

Alors que la tendance générale dans le Sundgau semble être au report de la réforme à 2014, Dannemarie maintient le cap ! À une écrasante majorité, le conseil municipal a voté mardi soir le retour à l'école le samedi matin et cela dès septembre 2013.

« Si ce n'est qu'une seule petite année de gagner pour le bien des enfants, alors il ne faut pas hésiter ». D'entrée de jeu, Paul Mumbach, a dispensé sa leçon mardi soir ! Face à son conseil municipal il s'est montré très déterminé à appliquer le plus rapidement possible cette fameuse réforme des rythmes scolaires qui prévoit de repasser à une semaine de quatre jours et demi de classe. Déterminé à la fois pour des raisons de fond, mais aussi pour des motifs plus « pratico-pratiques » selon l'expression du maire.

« J'ai là encore d'autre avis, notamment de certains syndicats d'enseignants, la CFDT, qui disent que c'est une bonne réforme »
« Des experts internationaux ont tous fait remarquer que sur trente pays de l'OCDE, la France occupait la 25e place en termes de performances scolaires. Et tous ces experts ont démontré que les cours sont trop concentrés sur trop de peu de temps. Je ne me sens pas de contester l'analyse de ces experts, surtout que j'ai là encore d'autres avis, notamment de certains syndicats d'enseignants, la CFDT par exemple, qui disent que c'est une bonne réforme ».

Quant à la forme, Paul Mumbach a estimé ne pas pouvoir se « désolidariser de la décision de la communauté de communes de la Porte d'Alsace qui veut harmoniser les horaires scolaires à l'échelle de tout le territoire ».

En clair, Paul Mumbach a donc proposé à son conseil municipal de revenir à la semaine des quatre jours et demi selon les modalités suivantes :

- la réforme entrera en vigueur dès septembre 2013
- la demi-journée supplémentaire se tiendra le samedi matin
- le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement restant le même, la pause de midi sera rallongée de 11 h 45 à 14 h 15 et la communauté de communes ou la commune organiseront des activités de type sportives ou culturelles durant ce laps de temps.

Contre l'avis du conseil d'école

En cela, le maire de Dannemarie est allé contre l'avis du conseil d'école et contre l'avis des enseignants qui réclamaient d'abord un report de la mesure en 2014 et ensuite, que la classe se fasse le mercredi matin et que le temps de pause méridienne ne soit pas rallongé.

Le conseiller municipal, Dominique Thiebaut, a d'ailleurs plaidé, en séance, pour ce dispositif, arguant du fait que, « cette réforme est trop floue à l'heure actuelle et qu'il faudrait prendre le temps de mieux y réfléchir ». Selon Dominique Thiebaut, « allonger la pause de midi n'est pas une bonne solution pour l'enfant ». Dominique Thiebaut a notamment évoqué le cas des écoliers « qui rentrent chez eux et ne fréquentent pas le périscolaire et qui, de fait, seront déconnectés du monde scolaire durant 2 h 45 ».

Sport, culture et catéchisme

Des arguments que le maire a balayé d'un revers de main, pointant, sans le dire vraiment, mais en le sous-entendant beaucoup, que la proposition du conseil d'école semblait d'abord guidée par l'intérêt des grands et non par celui des petits. « J'entends bien que les enseignants aimeraient bien terminer à 15 h 30, mais moi je pense d'abord à la réussite des enfants », a d'ailleurs tranché Paul Mumbach pour qui, pas plus qu'un resserrement des horaires, il ne saurait être question du mercredi. « Des activités sportives, culturelles sont organisées le mercredi matin, sans compter le catéchisme. On ne va pas flinguer tout ça ».

Pour Paul Mumbach, la solution envisagée par l'ensemble des maires de la communauté de communes, à savoir cet allongement de la pause de midi, ne peut-être contestée à Dannemarie. « Notre école n'est pas en autonomie. Il faut raisonner avec la question du périscolaire. Moi je veux bien faire autrement et terminer les cours à 15 h 30, mais qui va-t-on trouver, en plein milieu de l'après-midi, pour assurer les 45 minutes d'activités extrascolaires qui, je le rappelle, nous sont imposées par la réforme. Seule la communauté de communes peut le faire. Elle seule dispose de personnel qui travaille souvent en temps partiel et dont on peut augmenter le nombre d'heures ».

Un enjeu électoral en 2014

Quant à un éventuel report à 2014, pas question non plus ! « C'est la loi. Cette proposition figurait dans le programme électoral de François Hollande. Il y a eu des élections, il faut respecter la démocratie », a martelé le maire de Dannemarie qui, de plus, se voit mal gérer cette affaire le printemps prochain... alors même qu'il sera (éventuellement) en pleine campagne électorale. « On va faire de ce sujet un enjeu électoral alors qu'il implique la réussite des enfants ». « Enfin, juge Paul Mumbach, au plan matériel rien ne s'oppose à la mise en œuvre de la réforme dès cette année à Dannemarie ». « Je comprends que certains RPI, qui doivent gérer le problème du transport scolaire, reportent, mais ce n'est pas notre cas ».

Au final, la décision a été soumise à un vote à mains levées. Résultat : une écrasante majorité d'élus se sont prononcés pour un retour de l'école le samedi matin et un allongement de la pause de midi en semaine. Seul Dominique Thiebaut a voté contre, tandis que Marcel Batto et Corinne Molina se sont abstenus.